

## **RANDONNER DANS LES VOSGES ET L'ALSACE**

### **Séjour et randonnées dans les Vosges et l'Alsace en hôtel 3 étoiles**

6 jours / 5 nuits / 4 jours de randonnée / 1 journée à Kaysersberg

Vous serez accueillis par votre accompagnateur à la gare de Colmar. Après un court transfert à Orbey, dans la Vallée de Kaysersberg, vous retrouverez le groupe pour une présentation du séjour et des randonnées.

Vous serez logé dans un hôtel 3 étoiles très confortable et convivial. Sa terrasse est ouverte sur la vie du village et vous pourrez profiter de la fraîcheur des Vosges pour vous reposer tranquillement après la journée de randonnée. Le mercredi, c'est le jour de marché à Orbey, les produits du terroir, pains, fromages, charcuterie, légumes et autres spécialités vont vous faire aimer la gastronomie Alsacienne.

Le soir vous dînez à l'hôtel une cuisine de saveurs et de qualité. Nous avons aussi réservé pour vous une dernière soirée spéciale avec un repas en ferme auberge traditionnelle vosgienne. Les paniers repas que nous vous proposons seront autant de découverte avec des spécialités Alsacienne et Vosgienne à la clef.

Le séjour s'organise avec des randonnées à la journée de 15 km environ. Vous partirez avec un panier repas préparé avec soin et vous irez marcher dans les Vosges, avec votre accompagnateur en montagne, sur les crêtes et les sommets. D'un côté, vous dominez le vignoble, les villages d'Alsace et plus loin encore, la forêt Noire en Allemagne. De l'autre le paysage s'ouvre sur l'arrière-pays Vosgien les lacs glacières, les falaises rocheuses les rivières et les grandes forêts du pays Welche.

La richesse du terroir se retrouvera dans votre assiette avec une gastronomie traditionnelle, plein de saveurs et de spécialités. Sur le marché de plein air, vous profiterez des spécialités locales et, à la ferme auberge, vous découvrirez le traditionnel repas marcaire des Vosges. Le séjour va également se conjuguer avec les flammekueches et les baeckeoffes.

Vous allez découvrir l'Alsace et les Vosges en 6 jours, avec des randonnées facile et accompagnée, sera aussi l'occasion de découvrir le vignoble Alsacien. La dernière journée, en montant sur les rochers magiques du Taennchel, vous aurez alors une vue imprenable sur le château du Haut Koenigsbourg qui domine la plaine. Cette journée sera ponctuée par la visite et la dégustation des grands vins d'alsace chez le producteur.

# **PROGRAMME**

## **Jour 01 : Accueil et installation à l'hôtel 3 étoiles.**

Dès les beaux jours, la terrasse s'ouvre sur la vie du village...

Si vous arrivez en voiture, vous aurez rendez-vous directement à votre hébergement. Vous pourrez arriver à partir de 14h00 pour déposer vos bagages et vous balader ensuite dans le village.

Si vous arrivez en train, vous aurez alors rendez-vous à 17h, à la gare SNCF de Colmar pour un transfert de 35 minutes vers votre hébergement (navette gare/hôtel comprise sur réservation)

**Accueil et rencontre avec votre accompagnateur à l'hôtel à 18h**

## **Jour 02 : Randonnée sur la crête des Vosges, La réserve naturelle du Tanet-Gazon du Faing**

Transfert le matin (12 minutes - 9km). Le programme de cette journée démarre au Lac Blanc et va jouer à saute montagne pour rejoindre, à 1061 mètres d'altitude, le lac du Forlet (ou lac des truites). Niché dans le cirque glaciaire, ce lac est le plus élevé de tous les lacs des Vosges. Il est dominé par la crête des Vosges, le Tanet (1292m) et le Gazon de Faîte (1306m), que la randonnée atteindra en milieu de journée.

Pique-nique tiré du sac, pause au bord du lac, en pleine nature.

Diner à l'hôtel

**Étape de 4h30 de marche. +550 -550 / 15,5km**

## **Jour 03 : Le vignoble de Ribeauvillé, ses châteaux et le Taennchel.**

Journée dédiée à la découverte d'un terroir et de ses cultures.

Si vous êtes lève tôt, vous pourrez faire le marché dès 8h dans le village avant de partir en randonnée !

Transfert le matin en taxi privé (35 minutes - 25km)

Le programme : Au départ du monastère de Dusenbach, les roches de grès rose du Taennchel dont l'origine remonte aux temps Celtiques seront l'occasion d'un point de vue sur le **Haut-Koenigsbourg**.

Fin de la rando à Ribeauvillé avant de partir à la découverte des crus d'Alsace directement chez le viticulteur.

Pique-nique préparé sur le marché

Diner à l'hôtel

**Étape de 4h30 de marche. +550 -550 / 15,5km**

Transfert privé aller/retour pour cette journée

## **Jour 04 : La Tête des Faux**

Transfert le matin (11 minutes - 5km) . Vous allez monter à la **Tête des Faux** à 1219 m d'altitude. Le sommet est un remarquable observatoire que vous atteindrez à la fin d'un parcours entre pâturages et forêts. Pendant cette journée, vous écouterez votre accompagnateur vous raconter les histoires de ces vestiges du plus petit champ de bataille de la Guerre 14-18.

Pique-nique tiré du sac, pause à l'étang du Devin.

Diner en ferme auberge de montagne

**Étape de 4h30 de marche. +550 -550 / 15,5km**

### **Jour 05 : Les Brézouards**

Transfert le matin (12 minutes - 9,5km). Depuis le village du Bonhomme, montée au **Petit et Grand Brézouard** par un parcours à l'ombre des forêts. Traversée panoramique sur les crêtes qui dominent le val d'argent, dégustation des produits de la ferme auberge. Retour par le vallon du Faurupt.

Pique-nique préparé par la ferme auberge

Diner à l'hôtel

**Étape de 5h30 de marche. +650 -650 / 14,5km**

### **Jour 06 : Sur le chemin du retour à Colmar...**

#### **Matinée libre à Kaysersberg!**

Pour cette dernière journée, nous vous amenons à Kaysersberg pour profiter librement de l'ambiance traditionnelle de ce village typique d'Alsace. Vous visiterez la ville et vous monterez certainement au château impérial en empruntant les 122 marches qui vous mèneront au donjon !

Après cette balade, et quelques boutiques, nous avons réservé pour vous une table dans une belle auberge traditionnelle.

**Vous serez de retour à la gare de Colmar vers 15h après le dernier transfert.**

**Fin du séjour le vendredi après le déjeuner**

### **COMPLEMENT DE PROGRAMME**

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction, l'ordre des balades n'est qu'indicatif et peut-être modifié par l'accompagnateur si besoin.

Attention des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et professionnalisme. Le programme peut donc être adapté/modifié si nécessaire.

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

Si vous arrivez en voiture, vous aurez rendez-vous directement à votre hébergement à Orbey Vous pourrez arriver à partir de 14h00 pour déposer vos bagages et vous balader ensuite dans le village.

Si vous arrivez en train, vous aurez alors rendez-vous à 17h, à la gare SNCF de Colmar pour un transfert de 35 minutes vers votre hébergement (navette gare/hôtel comprise sur réservation)

Accueil et rencontre avec votre accompagnateur à l'hôtel à 18h

**Accès train :** via la gare SNCF de Colmar (27km - horaires à consulter auprès de la SNCF).

TGV en provenance de Paris > Strasbourg > Colmar.

Pour plus d'informations : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

Pour vous faciliter l'accès, nous vous proposons un accueil à la gare SNCF de Colmar.

Rendez-vous avec le guide le dimanche à 17h à la gare SNCF de Colmar pour les personnes arrivant en train, uniquement sur demande préalable à effectuer au moment de l'inscription.

**Accès voiture :** accès par Colmar puis Kaysersberg et enfin direction Orbey.

L'hôtel se situe au cœur du village de Orbey. Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking privé de l'hôtel.

Pour plus d'informations : [www.viamichelin.com](http://www.viamichelin.com)

Carte Michelin au 1/ 150 000ème N° 315 "Bas-Rhin - Haut-Rhin - Territoire de Belfort".  
Carte IGN TOP 100 au 1/100 000ème N° 31 "Saint-Dié - Mulhouse - Bâle".

**Parking :** Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking privé de l'hôtel.

## DISPERSION

**Fin du séjour :** le **vendredi** vers **14h30** à **Kaysersberg** après le déjeuner (Haut-Rhin-68)  
**Vous serez de retour à la gare de Colmar vers 15h après le dernier transfert.**

**Retour train :** gare SNCF de Colmar

## NIVEAU

### 2-3 RANDONNEE MOYENNE A DIFFICILE PONCTUELLEMENT

Système de cotation des randonnées :

La notion de « difficulté » des randonnées est souvent évoquée. Soit via les commentaires que vous nous renvoyez, soit via les accompagnateurs pendant votre séjour.

Il nous paraît donc important de faire un point sur le sujet. L'idée est qu'un randonneur occasionnel puisse facilement estimer la difficulté de la randonnée avant de s'engager :

La notion de « difficulté » des randonnées est souvent évoquée. Soit via les commentaires que vous nous renvoyez, soit via les accompagnateurs pendant votre séjour.

Il nous paraît donc important de faire un point sur le sujet. L'idée est qu'un randonneur occasionnel puisse facilement estimer la difficulté de la randonnée avant de s'engager :

- Itinéraire demandant un minimum d'expérience sur sentiers de moyenne montagne généralement bien matérialisés.
- Un petit entraînement à la marche en montagne peut être nécessaire, notamment pour faire face au dénivelé et à la longueur de la marche.
- Le sentier n'est pas toujours de bonne qualité et il peut y avoir des passages dans des cailloux, compliquant un peu la marche et la rendant plus pénible.
- 4 à 6h de marche sur la journée (hors temps de pause)
- Des chaussures de rando à tige haute et un habillement adapté à la météo est nécessaire.
- Dénivelée positive comprise entre 500 et 700m : Mieux vaut être en forme, ou être un minimum sportif, mais cela reste tout à fait faisable si vous êtes habitué à un peu d'activité physique, même légère.
- Si vous êtes en autonomie, il peut y avoir des passages hors-sentier, mais l'itinéraire reste en général évident.
- Certains passages peuvent être ponctuellement exposés, et des glissades ou des faux-pas doivent y être évités par une marche prudente.
- Il faudra éventuellement faire attention à la praticabilité de l'itinéraire en fonction des conditions météo.

## HEBERGEMENT

Face à un magnifique parc, un hôtel 3\* situé au cœur de l'Alsace traditionnelle.

**Les repas :** Pour ce séjour, nous vous invitons, au rythme des saisons, à la découverte de l'Alsace gourmande.

4 diners seront pris à l'hôtel le soir.

1 diner sera pris en auberge de montagne

2 pique-niques seront sous forme de panier repas à emporter les midi.

1 déjeuner préparé sur le marché le matin avant de partir en rando

1 déjeuner préparé par une ferme auberge de montagne.

1 déjeuner au restaurant à Kaysersberg

Vous dégusterez des spécialités alsaciennes, arrosées, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace.

### **REPAS EN FERME AUBERGE : Le repas Marcaire**

A l'origine, les pommes de terre marcaires mijotaient à feu doux....

Pendant que le marcaire surveillait son troupeau. A son retour, ces pommes de terre, qui constituaient la base du repas avec le fromage, étaient prêtes !

Aujourd'hui, le fameux repas marcaire est devenu le menu traditionnel servi dans les fermes-auberges des Hautes-Vosges. Il se compose d'un potage ou d'une tourte de la vallée, de viande de porc fumée accompagnée des « roïgabrageldi » (pommes de terre en lamelles cuites pendant 2 à 3 heures dans le beurre fermier avec des oignons et du lard), de fromage de Munster (ou de Bargkas) et / ou d'un dessert (fromage blanc fermier arrosé au kirsch ou tarte maison).

**La cuisine du Winstub :** Elle s'écrit au rythme des saisons et des recettes ancestrales, soigneusement transmises de génération en génération. Joes de porc mijotées, jambonneau braisé, tarte au fromage blanc, salades pleines de fraîcheur et bien sûr la célèbre **Flammekueche** à déguster en terrasse !

### **ENCADREMENT**

Un Accompagnateur en Montagne qualifié connaissant bien la région et ayant l'expérience de la vie de groupe. Il assure l'encadrement et le commentaire des régions traversées. Il saura vous faire découvrir tous les secrets des Vosges et de l'Alsace.

### **GROUPE**

Les groupes sont constitués d'environ 4 à 15 participants + l'Accompagnateur.

### **TRANSFERTS INTERNES**

Nous avons organisé ce séjour sur la base d'un petit groupe de 9 à 15 personnes environ. Il est évident que nos minibus ne comportant que 9 places, nous ne pouvons donc pas prendre tout le monde à bord pour les déplacements nécessaires à ce séjour.

La réalité de notre territoire, impose de se déplacer et de faire parfois 10 à 15 minutes de route pour se rendre au point de départ de la randonnée. Ce temps de transfert correspond à une réalité de notre territoire : des lieux privilégiés, qui méritent qu'on s'y attarde et qui sont peu accessibles.

Pour prendre en compte cette contrainte logistique incompressible, nous vous demanderons sûrement d'utiliser votre véhicule personnel et de nous aider à organiser ces transferts.

Merci !

- Le transfert du jour 3 est un peu plus important : il sera alors organisé avec un taxi privatisé.

### **PORTAGE DES BAGAGES**

Vous ne portez que vos affaires de la journée

### **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Équipement individuel : pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).

- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. Eviter les anoraks, trop chauds et encombrants.

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull ou fourrure polaire, veste duvet ou un très bon anorak...).
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- bagages : un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- chaussures chaudes, imperméables et tenant bien aux pieds (chaussures de montagne ou chaussures de marche type "trekking" en cuir ou cuir et Goretex
- des chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- sous-vêtements chauds (collant + maillot) type "Carline" ou "Capilène" (sèchent très vite) ;
- une chemise chaude ou sweat type Carline chaude ;
- une veste en fourrure polaire (légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste de montagne ou une veste coupe-vent avec un capuchon ;
- une paire de lunettes de soleil
- crème protectrice pour la peau et les lèvres
- maillot de bain et sandales plastiques ; papier hygiénique ;
- petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; boules Quiès ; plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ou assiette ; des couverts ; deux gobelets (un pour la soupe, l'autre pour le café...) ; un couteau pliant (type opinel) ; une gourde et/ ou une thermos (un litre minimum) ;
- une lampe de poche légère (de préférence frontale) ; des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche avec : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles (boissons en cours de rando, visites...) ;

Facultatif : un équipement photo ; une paire de jumelles :

## DATES ET PRIX

Départs possibles de juillet à octobre (en fonction de la météo).

Budget pour 6 jours / 5 nuits : à partir de 865€/personne

Date de début et fin de séjour	*Prix / pers.
16/06/2024-21/06/2024	865,00
14/07/2024-19/07/2024	895,00
21/07/2024-26/07/2024	895,00
28/07/2024-02/08/2024	895,00
04/08/2024-09/08/2024	895,00
11/08/2024-16/08/2024	895,00
18/08/2024-23/08/2024	895,00
08/09/2024-13/09/2024	895,00
22/09/2024-27/09/2024	865,00
06/10/2024-11/10/2024	865,00
13/10/2024-18/10/2024	865,00

## OPTIONS

- Supplément chambre individuelle : +245€
- Une nuit supplémentaire en chambre double en B&B : 85€
- Une nuit supplémentaire en chambre individuelle en B&B : 95€

## LE PRIX COMPREND

- 5 nuits en 1/2 pension
- 1 diner en ferme auberge
- 1 déjeuner au restaurant à Kaysersberg
- 1 dégustation chez le viticulteur
- L'encadrement par un accompagnateur
- Le transfert A/R gare SNCF de Colmar
- L'organisation et la préparation du séjour

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'assurance
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les taxes de séjour
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez-vous/dispersion
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

# EN SAVOIR PLUS

## **LE PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES**

### **Patrimoine Naturel :**

Le Parc offre une vaste palette de milieux naturels. À lui seul, le massif forestier couvre les deux tiers du territoire. Pour autant, le Parc est riche d'une multitude d'autres milieux. Les hautes chaumes (prairies d'altitude), les tourbières, les cirques glaciaires, les falaises rocheuses, les éboulis, les lacs et autres rivières s'entremêlent dans une rare harmonie.

Plus bas, prairies, pâturages, vergers, vignobles et pelouses calcaires tapissent les vallées en un camaïeu végétal aux couleurs changeantes. Ces entités naturelles, d'un intérêt biologique et écologique exceptionnel, ont été reconnues d'intérêt européen dans le cadre du programme Natura 2000 en faveur de la biodiversité (qui concerne près de 25% du Parc). Cinq Réserves Naturelles Nationales mais également trois réserves régionales et quinze réserves biologiques en milieu forestier participent également à la protection des milieux et des espèces les plus prestigieuses (sur près de 3,5 % du territoire). La nature « ordinaire » est prise en compte dans les documents d'urbanisme ainsi que les corridors écologiques pour faire vivre la biodiversité à l'échelle du territoire en garantissant la mobilité des espèces.

**Patrimoine Culturel :** Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est un territoire vivant, dont l'homme a su très tôt exploiter l'eau, le bois, la pierre et le sous-sol pour développer l'industrie et l'artisanat. Il est également l'héritier d'une histoire mouvementée liée aux conflits mondiaux.

**Le Parc compte plus de 350 sites inscrits ou classés monuments historiques**, 2 territoires labellisés Pays d'art et d'histoire, le Val d'Argent et le Pays de Guebwiller, une dizaine de villages remarquables et enfin 2 sites remarquables du goût, Fougerolles et le Val d'Ajol. Une soixantaine de musées, sites patrimoine (moulin, scierie hydraulique, galerie de mine...), centres d'interprétation, une quarantaine de sentiers de découverte et historiques animés par des associations et acteurs locaux sont l'occasion de découvrir la richesse des patrimoines du Parc. **Des thèmes d'une grande variété y sont traités.** Des patrimoines industriels aux savoir-faire, en passant par l'art et l'histoire, la mémoire et enfin la nature.

## **LA RESERVE NATURELLE DE TANET-GAZOND DU FAING**

Située sur le versant lorrain de la grande crête des Vosges, près du col du Calvaire, la réserve naturelle de Tanet-Gazond du Faing assure, sur 505 hectares, la protection de hautes-chaumes et de tourbières remarquables ainsi que de leur écrin de forêts montagnardes.

La forêt mélangée de hêtres, sapins et épicéas ne dépasse guère les 1000 m d'altitude. On y trouve cerfs, chamois et chevreuil ainsi que l'avifaune typique de ce milieu : pic noir, grand tétras, gélinotte et chouette de Tengmalm. Plus haut, c'est le domaine des chaumes où prospèrent la callune ou fausse-bruyère et la myrtille nommée localement "brimbelle". Les pipits ou alouettes, viennent y nicher. Des chaos de rochers granitiques parsèment la crête et les falaises dominant l'Alsace abritent le faucon pèlerin. Autour des tourbières (faing) du site, la canneberge et la présence des bouleaux renforce l'aspect nordique du paysage. On y trouve l'œillet superbe, le rossolis à feuille rondes et les linaiquettes. La flore de la réserve naturelle compte 519 espèces. Un sentier pédagogique permet de la découvrir.

**LE PAYS WELCHE :** En Alsace, dans le département du Haut Rhin, les communes d'Orbey, Lapoutroie, Le Bonhomme, Fréland et Labaroche constituent le canton de Lapoutroie depuis la révolution. Avant cette époque, c'était le Val d'Orbey, territoire roman inscrit depuis longtemps dans une Alsace germanique : **Le pays Welche. Ce mot est d'origine germanique "Welsch" signifiant étranger. Un étranger qui parle une langue autre que germanique, d'origine romane.**



La voie principale qui traverse le pays Welche est la route du col du Bonhomme qui relie la région de Colmar en Alsace à celle de Saint Dié en Lorraine. Cette route secondaire, a été longtemps utilisée par les moines de l'abbaye de Saint Dié qui possédaient des propriétés en Alsace et à Labaroche dans le val d'Orbey. Ces moines auraient, selon les historiens, envoyé des paysans lorrains pour y valoriser les terres. Déjà au Xème siècle, on trouve des lieux possédant des noms à la fois d'origine germanique et romane.

Orbey existe déjà au XI ème siècle, sous le nom de Orbei. Le village appartient aux comtes d'Eguisheim. En 1138, est fondée l'abbaye cistericienne de Pairis. L'abbaye entretient des rapports quelquefois conflictuels avec les habitants d'Orbey. Orbey fait partie de la seigneurie du Hohnack, qui passe des Eguisheim aux Ferrette puis aux Habsbourg, qui le concèdent en fief aux seigneurs de Ribeaupierre.

Le château du Hohnack veillera sur les vallées jusqu'en 1655, où il fut démantelé sur ordre de Louis XIV comme de nombreux autres châteaux et forteresses de Lorraine. Il faut préciser que le Val d'Orbey venait d'entrer dans le royaume de France en 1648 à la fin de la terrible guerre de trente ans, suite à la signature du traité de Westphalie. La guerre avait laminé la population des deux tiers suite au passage des différentes armées et à leurs exactions.

Le XVIIIème siècle sera celui du redressement, la population augmente fortement et de nombreuses fermes se construisent. Ces fermes soulignent encore la spécificité du pays Welche, puisque celles-ci sont dispersées contrairement au reste de l'Alsace où l'habitat est plutôt groupé. Mais ces terres difficiles ne suffisent pas à nourrir la population, et de nombreux conflits opposent les paysans aux autorités.

Après la révolution, en 1798, Orbey est le village le plus peuplé du Val d'Orbey avec plus de 3000 habitants, mais c'est Lapoutroie qui devient chef du nouveau canton : Le canton de Lapoutroie.

Au XIX ème siècle, des manufactures textiles s'installent à Orbey, profitant de l'énergie hydraulique disponible et de la main d'oeuvre. Les paysans deviennent ouvriers tout en conservant souvent une activité agricole. En 1849, l'industriel Herzog confie à son gendre Eugène Lefébure, la nouvelle usine créée près de la Weiss. Eugène Lefébure nommé maire d'Orbey, entame une carrière politique au service du second empire. En 1858 une grande église néogothique remplace le modeste édifice précédent. La population est à son apogée avec plus de 5000 habitants, mais pour peu de temps, car beaucoup de familles sont pauvres et sont obligées d'émigrer.

Suite à la défaite de 1871, l'Alsace devient allemande, Orbey devient Urbeis. La langue allemande s'impose dans l'administration et à l'école, mais le français et le patois Welche résistent. En 1914, la majorité de la population parle et écrit l'allemand, tout en s'exprimant en patois. La bataille du Linge ensanglante les hauteurs en 1915, Orbey est évacuée en 1916 suite aux violents bombardements qui s'abattent.

La paix retrouvée en 1918 est de courte durée ; Orbey est de nouveau annexée par l'Allemagne nazie en 1939.

Les occupants s'acharnent sur la particularité Welche, en germanisant les noms de famille. De nombreux jeunes sont obligés de combattre sous l'uniforme allemand ; d'autres rejoignent la résistance. Orbey est libérée les 15-16 décembre 1944 après deux mois de durs combats et de destruction.

L'entre deux guerres avait été mis à profit pour construire de nombreuses usines textiles. La différence de niveau (100 m) entre le Lac Blanc et le Lac Noir est utilisée pour produire de

l'électricité dans une usine construite au Lac Noir. Malgré un grave accident en 1934 qui fera neuf victimes, l'usine fonctionnera jusqu'aux années 2000.

### **Le col des Bagenelles**

Situé à 903 mètres d'altitude, le col des Bagenelles offre la plus belle vue sur la vallée. Arrêtez-vous au col des Bagenelles pour admirer ce panorama à couper le souffle.

Au printemps comme en été, vous pourrez y trouver un peu de fraîcheur pour votre départ de randonnée.

**Montgoutte** : Blottie au cœur d'un vallon boisé, la nécropole militaire de Montgoutte abrite plus d'un millier de sépultures de soldats allemands, reposant à l'ombre d'une croix de guerre monumentale de 12 mètres de hauteur.

Elle fut construite en 1916-1917 par les autorités militaires allemandes, pour pallier la problématique de la dispersion et de l'entretien des tombes, tout en offrant des sépultures dignes pour les soldats tombés pour la patrie.

Cette nécropole dégage une atmosphère singulière, mêlant majesté, sérénité et spiritualité. Dans ce cadre verdoyant, l'Histoire et la Nature se côtoient et s'écoulent lentement tout au long des saisons et du ruisseau qui traverse les lieux.

**Le Haycot** : À 1085 m d'altitude, le Haycot offre un spot à couper le souffle, idéal pour se ressourcer en profitant du grand air. Vous aurez une belle vue sur la Côte d'Echery et la ligne bleue des Vosges qui s'étend à perte de vue. Avec le soleil au rendez-vous, c'est un bel endroit pour pique-niquer !

Le Haycot est à l'origine une ancienne laiterie fondée par des amish. Issue du mouvement anabaptiste, la communauté Amish fut fondée par Jacob Amann à Sainte-Marie-aux-Mines en 1693. Elle prône une vie communautaire, frugale, avec des règles de vie austères, en se tenant à l'écart de la société. Conformément à leur doctrine religieuse, les amish se sont installés sur les hauteurs du Val d'Argent pour y développer l'agriculture de montagne. Expulsés en 1712, les Amish ont ensuite trouvé refuge en Pennsylvanie. Leurs fermes furent reprises par des agriculteurs des vallées voisines, et elles devinrent progressivement des fermes auberges, avec l'essor du tourisme de montagne dans la deuxième moitié du 19ème siècle.

**Le Rocher des Reptiles** : Le massif du Taennchel est un plateau montagneux, dont les roches de grès furent sculptées par la pluie et les vents au fil du temps.

Ces rochers aux formes mystérieuses ont fasciné la population du secteur, qui leur ont attribué des noms évocateurs : les rocher des géants, des titans, ou trois tables suggèrent l'existence d'un peuple de géants, de fées et êtres fantastiques qui occupaient les lieux à des temps immémoriaux.

Le rocher des Reptiles a la forme d'un crocodile figé depuis la nuit des temps. Depuis son sommet, qui culmine à 954 mètres, on peut contempler une superbe vue sur Sainte-Croix-aux-Mines, Lièpvre, Rombach-le-Franc, et qui s'étend jusqu'à la montagne du Chalmont et au rocher du Coucou.

**La Vallée de Kaysersberg** : Situé à l'ouest de Colmar, la vallée de Kaysersberg est l'un des endroits les plus distinctifs d'Alsace, plein de vignobles et de villages pittoresques tels que Orbey, Kaysersberg, Katzenthal ou Lapoutroie .... En été, les randonneurs et les cyclistes de montagne s'y rejoignent. Dans cette vallée, les forêts et les lignes douces du vignoble de montagne offrent un somptueux paysage bucolique. La succession de village transforme la vallée en un étonnant terroir d'aspect médiéval au cœur du **Parc naturel Régional des Ballons des Vosges**.

Avec l'arrivée de la neige, la vallée devient un lieu idéal pour les sports d'hiver. La Station de ski du Lac Blanc permet la pratique de la raquette en forêt ou sur les sommets des Vosges.

En Alsace, la magie opère aussi avec les **marchés de Noël** ! Depuis de nombreuses années, les marchés authentiques invitent des artisans et des producteurs qui proposent des

jouets en bois, des décorations ou des spécialités culinaires de la région.

## **COVOITURAGE PENDANT LES SÉJOURS**

Nous avons organisé ce séjour sur la base d'un petit groupe de 9 à 15 personnes environ. Il est évident que nos minibus ne comportant que 9 places, nous ne pouvons donc pas prendre tout le monde à bord pour les déplacements inerrant à ce séjour.

La réalité de notre territoire, impose de se déplacer et de faire parfois 10 à 15 minutes de route pour se rendre au point de départ de la randonnée. Ce temps de transfert correspond à une réalité de notre territoire : des lieux privilégiés, qui méritent qu'on s'y attarde et qui sont peu accessibles.

Pour prendre en compte cette contrainte logistique incompressible, nous vous demanderons surement d'utiliser votre véhicule personnel et de nous aider à organiser ces transferts. Merci !

Pour vous remercier d'avoir utilisé votre véhicule pendant ce séjour, nous voulons vous faire un cadeau représentatif de votre engagement dans cette démarche de covoiturage.

Ce cadeau, à ramener chez vous, et à faire découvrir ensuite à vos ami.e.es est une démarche qui nous correspond pleinement dans le plaisir que nous avons à vous faire découvrir notre région en faisant travailler des artisans locaux.

**Pour aller plus loin, nous continuons à nous engager dans un tourisme plus responsable :** Nous proposons de plus en plus souvent des séjours « sans voiture » ou avec le moins possible de déplacement pour minimiser l'impact de ceux-ci.

Nous proposons maintenant des séjours « bas carbone » et « zéro carbone » !

Cette démarche s'inscrit dans nos engagements pour la réduction des émissions de carbone dans l'atmosphère. Elle correspond au cahier des charges que nous avons signé avec les Parcs Naturels Régionaux, mais aussi avec le Parc National des Cévennes.

Il s'agit, en conclusion, de mettre en adéquation nos valeurs avec une situation particulière, socio-politico-géo-écologique et économique particulière. Nous voulons relever ce défi avec vous.

Pendant le séjour, nous serons à votre écoute sur ce sujet, pour mettre en œuvre, ensemble des solutions pour demain !

Nous vous souhaitons à l'avance, un très agréable séjour.

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com), ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les

## **ANNULATION**

### **ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

#### **Dans le cas général.**

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. **Attention, ce contrat**

**s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

### **Extension Epidémies :**

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

### **Extension Epidémies :**

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

### **L'Assurance Multirisques**

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

**Interruption de séjour** : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.  
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

**Retard de transport** : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

**Vérifiez** notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

## **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex